



Le 23 mai 2024

1^{er} juin : lancement des festivités du 80^e anniversaire du Débarquement // ajout d'un feu d'artifice à Merville-Franceville plage

De nombreux événements auront lieu en Normandie samedi 1^{er} juin à l'occasion du lancement des festivités du 80^{ème} anniversaire du Débarquement et de la Bataille de Normandie, parmi lesquels l'embrasement de la côte et une œuvre monumentale éphémère à Arromanches, organisés et financés par la Région Normandie.

Embrasement des plages

En hommage aux héros de la Libération, toute la côte normande s'embrasera à la nuit tombée le 1^{er} juin.

Dès 23h30, 21 feux d'artifice seront tirés afin de mettre en lumière les sites majeurs du Débarquement et rendre hommage aux Vétérans qui se sont battus pour la liberté. **Merville-Franceville plage participera également à l'événement.**

Les lieux des 21 feux d'artifice d'ouest en est

Saint-Martin-de-Varreville, Sainte-Marie-du-Mont, Grandcamp-Maisy, Cricqueville-en-Bessin, Vierville-sur-Mer, Colleville-sur-Mer, Aure-sur-Mer, Port-en-Bessin-Huppain, Asnelles, Ver-sur-Mer, Graye-sur-Mer, Courseulles-sur-Mer, Bernières-sur-Mer, Saint-Aubin-sur-Mer, Langrune-sur-Mer, Luc-sur-Mer, Colleville-Montgomery, Lion-sur-Mer / Hermanville-sur-Mer, Ouistreham, Bénouville, Merville-Franceville plage.

La Région Normandie s'associe au Comité du Débarquement pour cette soirée exceptionnelle.

Conformément à la réglementation afférente aux feux d'artifice, une zone d'exclusion d'un rayon de 100 mètres sera délimitée soit par des barrières soit par de la rubalise. Cette zone sera strictement interdite au public. La mise en place sera assurée par chaque mairie.

Une œuvre éphémère monumentale sur la plage d'Arromanches

La démarche intitulée « Liberté j'inscris, ton nom » a été initiée par la Région Normandie afin de soutenir l'inscription des Plages du Débarquement sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.

Dans ce cadre, la Région Normandie a demandé à l'artiste normand Sébastien Yondo Makembe ([Sym Arts](#)) de réaliser une œuvre éphémère monumentale sur la plage

d'Arromanches. Les visiteurs pourront observer l'artiste à l'œuvre samedi 1^{er} juin à partir de 9 heures sur la plage d'Arromanches.

Cette création spectaculaire couvrira une surface de 250 m² en jouant avec la marée afin d'offrir une expérience dynamique et évolutive.

De 10h30 à 15h30, une animation participative sera également proposée aux visiteurs qui pourront venir apporter leur touche personnelle en participant à un atelier d'origami.

Les Plages du Débarquement marquent le début de l'opération Overlord le 6 juin 1944, dont elles gardent les traces de nombreux vestiges terrestres et maritimes. Elles portent la mémoire d'un affrontement mené au nom des valeurs de liberté et de paix, et sont devenues un lieu de rassemblement autour d'un événement perçu par tous comme ayant permis de retour de la liberté et annonciateur d'une paix durable, un lieu porteur d'un message universel.

Le public peut dès à présent soutenir la candidature des Plages du débarquement de Normandie au Patrimoine mondial en signant la pétition en ligne sur liberte-normandie.com

Pour connaître le programme détaillé des festivités du 1^{er} juin : pique-niques géants, concerts, cérémonies, reconstitutions ...

[Les Normands célèbrent la Liberté le 1er juin | 80ième Anniversaire D-DAY & Bataille de Normandie \(80e-normandie.fr\)](#)

Contact presse : Emmanuelle Tirilly – emmanuelle.tirilly@normandie.fr – tel : 02 31 06 98 85